

Enfin, Monseigneur Roy assura Son Éminence des prières de tous et demanda que sa bénédiction se répande sur tous ses prêtres.

Son Éminence remercia vivement Monseigneur Roy pour de pareils vœux. Puis, il trouva lui aussi, dans son cœur de Père, des paroles bien touchantes, toutes de félicitation et d'encouragement pour ses prêtres qu'il voyait, avec un visible bonheur, groupés si nombreux autour de lui. Son Éminence reçut ensuite les uns après les autres, tous les prêtres de l'Assemblée pour la présentation des vœux.

Monseigneur Roy et Monseigneur Marois, Vicaire Général, qui entouraient Son Éminence ainsi que les membres du Chapitre, reçurent également les souhaits de tous.

De retour. — M. l'abbé A. Maheux, du Séminaire, qui était en Europe depuis une quinzaine de mois pour y poursuivre ses études philologiques, est de retour à Québec depuis quelques jours.

A N.-D. des Victoires. — Le 6 janvier dernier, à la chapelle de N.-D. des Victoires de la Basse-Ville, il a été chanté une grand'messe solennelle à l'occasion de la fête de sainte Geneviève. Au cours de cette messe on a fait la bénédiction des petits pains de sainte Geneviève, qui ont été distribués aux fidèles après la messe.

Dans l'après-midi, il y a eu sermon, suivi de la bénédiction du T. S. Sacrement et de la vénération de la relique de sainte Geneviève.

La chapelle de Limoilou incendiée. — Les bons Pères Capucins et les fidèles de Limoilou viennent d'être atteints par une nouvelle épreuve : durant la nuit de mardi à mercredi, les 1er et 2 janvier, le feu a détruit la chapelle temporaire qu'ils avaient construite l'hiver dernier après l'incendie de leur belle église, et cette fois-ci l'on n'a pu rien sauver, ni les ornements sacerdotaux, ni même les Saintes Espèces. Les pertes se chiffrent à environ \$12,000 et sont compensées en partie seulement, soit par \$5,000 d'assurance.

La "Guignolée". — La quête de la "Guignolée", faite cette année, comme d'habitude, par les voyageurs de commerce, a été fructueuse. Le montant collecté, argent et provisions de Québec et Lévis compris, est de \$10,252.15.